

Qualité Nom Prénom
Bâtiment
Rue
Complément
Code Postale Commune
Pays

Paris, le XX mars 2020

Objet : FCPI Partenariat & Innovation 4 – Cinquième distribution

Cher Investisseur,

Vous êtes détenteur de parts A du Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI) PARTENARIAT & INNOVATION 4 (FR0010926212), constitué en décembre 2010 et entré en liquidation en date du 31 mars 2018. Depuis cette date, aucune demande de rachat de part n'est plus possible, y compris en cas de force majeure.

Après une phase d'investissement visant à constituer un portefeuille de sociétés innovantes, le FCPI PARTENARIAT & INNOVATION 4 accompagne ces sociétés dans leur développement et a déjà réalisé plusieurs opérations de cessions générant des liquidités.

Les dernières cessions ont permis au FCPI de générer suffisamment de liquidités pour pouvoir procéder à sa cinquième distribution, d'un montant unitaire de **3,01€ par part A**.

Avec cette cinquième distribution, s'ajoutant aux versements de 93€ par part intervenu en septembre 2016, de 7€ par part en juin 2017, 9,50€ en octobre 2017 et de 1,60€ en octobre 2018, vous aurez perçu un montant de 114,11€ par part A, soit **114,11% du montant de votre souscription**.

Cette distribution sera effectuée, **à partir du 25 mars 2020**, par virement sur votre compte dans l'établissement bancaire qui détient vos parts ou, pour les porteurs en nominatif pur, par chèque.

Pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, cette distribution fait l'objet d'une retenue à la source des contributions sociales au taux de 17,20%.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Cher Investisseur, l'expression de nos salutations respectueuses.

L'équipe Small Cap